OFFRE D'EMPLOI

Le Département de l'Orne recrute

Avec près de 100 métiers, et près de 1 700 collaborateurs mobilisés, le Département de l'Orne, vous offre la possibilité de vous révéler dans un environnement professionnel dynamique et de bénéficier d'une remarquable qualité de vie.

Pour assurer un service public performant, nous bâtissons des équipes engagées professionnellement, unies par un projet collectif.

La diversité des champs d'action du Conseil Départemental lui confère un rôle majeur dans le paysage institutionnel et le conforte comme l'acteur essentiel de l'action publique de proximité.

Favoriser la créativité, l'initiative et les talents individuels pour qu'ils soient reconnus et accompagnés tout au long de la vie professionnelle est notre objectif.

Rejoignez-nous ! Ici, dans l'Orne, l'avenir pousse mieux.

Merci de déposer votre candidature (lettre + CV),
au plus tard le 03/03/2023

►à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Orne,
via la plateforme : https://mesdemarches.orne.fr/offres-emploi/
sur l'offre n°153-2022

Des tests ou des mises en situation pourront être demandés.

►Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez contacter :

Mme Laëtitia BARBEY, adjointe gestionnaire du collège, au 02.37.49.61.07
Mme Micheline LECLERC, responsable administrative de zone, au 02.33.81.60.00 poste 61732
M. Benoît VILETTE, chef du bureau de la vie quotidienne des collèges, au 02.33.81.60.00 poste 61738

OFFRE D'EMPLOI
Le Département de l'Orne recrute

Nous recherchons :

Un agent Adjoint technique des établissements d'enseignement
(Spécialité : maintenance) - (H/F)

Collège Yves Montand VAL AU PERCHE

Catégorie C – Filière technique des établissements d'enseignement - REF 153-2022
Poste à temps plein

VOS MISSIONS

Vous connaissez les normes d'hygiène et sécurité, les propriétés des produits et matériels utilisés, les techniques de maintenance et de manutention et le fonctionnement des établissements. Vos missions s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer l'entretien courant des locaux et de leurs équipements par des opérations de maintenance préventive ou curative de 1er niveau (peinture, revêtements de sol, électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, serrurerie, installations sportives) et réaliser un premier diagnostic sur les pannes. Lorsque l'intervention ne peut être réalisée en interne, il participe à la coordination des travaux des prestataires extérieurs.
- Accompagner les entreprises mandatées par le Conseil départemental dans les collèges et leur transmettre les informations techniques nécessaires à leur intervention et signaler les dysfonctionnements ou malfaçons constatées lors des chantiers,
- Entretenir les espaces extérieurs et les réseaux extérieurs notamment le pluvial
- Alerter le gestionnaire dans les missions relatives à la sécurité de l'établissement : accompagner les sociétés effectuant les contrôles 'électricité-gaz-SSI-extincteurs-équipements sportifs) et maintenances réglementaires (ascenseurs- équipements de cuisine-CTA…) et réaliser en fonction de ses habilitations les travaux correctifs demandés.
- Effectuer les relevés réguliers sur les compteurs de l'établissement, vérifier les températures, pressions et niveaux d'eau sur les installations sanitaires et thermiques
- Participer à des opérations de manutention
- Participer à la mise en place d'une démarche d'éco maintenance dans le cadre de la politique de développement durable du Conseil départemental et de l'établissement

VOUS…

Une expérience similaire est souhaitée. Vous faites preuve de disponibilité et de conscience professionnelle et être conscient de l'exemplarité de son comportement auprès des collégiens. Vous avez une capacité à travailler en équipe.

Contraintes liées au poste : Poste à temps plein, congés en période de vacances scolaires, polyvalence en cas de nécessité de service et/ou d'absence d'un collègue d'un des établissements de votre secteur.

REMUNERATION ET AVANTAGES

►Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE annuelle + NBI pour les fonctionnaires selon les postes / rémunération par référence au grade et selon expérience + régime indemnitaire pour les contractuels).

►Des prestations sociales et culturelles sont proposées par le CNAS (chèques vacances, aides sportives et culturelles, prime de rentrée scolaire, …)